

Agir Ensemble

Participer aux choix de la vie communale Pourquoi ? Comment ?

Volonté municipale, depuis de nombreuses années, d'associer les Loossois à la vie et l'évolution de leur ville, des dispositifs de concertation sont mis en place pour les projets d'aménagement de la commune, mais aussi sur des thèmes majeurs de préoccupation des habitants : la sécurité routière, le cadre de vie, la communication ou les affaires sociales.

Des comités de pilotage ont été créés dans ces différents domaines, celui de la sécurité routière se révélant le plus mobilisateur avec 75 personnes inscrites. Dans le domaine social, notamment de l'enfance, cela a abouti par exemple à la mise en place d'une cantine maternelle et à l'accueil périscolaire ; en matière d'environnement, les riverains ont été associés aux aménagements du quartier Mirabeau, du chemin du Ribard, du centre ville ou, dernièrement au projet de la Ceinture Verte, de la rue Denfert-Rochereau à la rue Faidherbe.

Au sein du comité de pilotage, les différents partenaires ont chacun leur rôle à jouer, les élus proposent leurs choix en matière de développement, les techniciens apportent leurs compétences en termes de faisabilité, les habitants expriment leur vécu au niveau de la ville ou d'un quartier, leurs préoccupations, leurs attentes, leurs propositions.

Sur la base d'un projet initial, élaboré à partir d'un travail préparatoire de réflexion, les divers points de vue permettent de définir les orientations générales et éventuellement de réviser le projet originel. De l'enrichissante confrontation des idées des uns et des autres, peut alors se dessiner une réalisation au plus près des besoins et qui réponde à l'intérêt général.

Temps passé, mais temps gagné !

La consultation des habitants prend du temps bien sûr, mais n'en fait pas forcément perdre. Il est sans doute, en fin de compte, plus rapide de réfléchir

avant et "d'ajuster le tir" plutôt que le rectifier.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a des délais de mise en œuvre incompréhensibles (recherche des financements, consultation des entreprises, etc.) entre le moment de la concertation et la phase de réalisation. Certains projets peuvent s'étaler sur plusieurs années.

Les Loossois manifestent généralement un grand intérêt pour cette démarche participative, "la parole citoyenne". La ville de Loos-en-Gohelle a fait le choix d'aller loin en matière de concertation. Cette procédure lui permet de mieux cerner la réalité du terrain, ce qui est plutôt positif. Pour la population, c'est la possibilité de participer aux décisions, de mieux comprendre les choix retenus dans l'intérêt de tous et de dépasser les intérêts particuliers.



Les informations concernant les différentes réunions sont diffusées auprès des habitants concernés par "Flash infos", mais il peut arriver qu'il y ait des retards ou des oublis... Si vous n'avez pu prendre part à une réunion et exprimer votre avis, sachez que vous pouvez toujours le faire auprès des techniciens et des élus.

Vous voulez participer aux comités de pilotage ? Inscrivez-vous en mairie !

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Vice-Président du Conseil Régional.

Recrutement d'un emploi-jeune informatique-communication

La municipalité recherche, dans le cadre du développement de la communication et de l'information locales, une personne répondant aux conditions du recrutement en emploi-jeune.

Profil :

Niveau bac minimum

Capacités rédactionnelles

Compétences en maintenance informatique légère, matérielle et logicielle (PC)

Connaissances en matière de création de sites Web (Dreamweaver, Flash...)

Connaissances de base en PAO (Xpress et/ou In Design, Illustrator, Photoshop).

En collaboration avec la responsable du service et des professionnels du secteur, elle sera chargée notamment de l'élaboration du site Internet de la commune et de sa mise à jour, de la réalisation d'affiches et documents de communication divers, de la préparation des prémaquettes à destination de l'imprimeur.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2002.

Si vous êtes nouvellement arrivé(e) à Loos-en-Gohelle, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;

Si vous avez 18 ans avant le 28 juin 2003, l'inscription est faite d'office, mais vous pouvez vous en assurer auprès des services de la Mairie ;

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, veuillez le signaler, pour un changement de bureau le cas échéant.

Gohelliades 2003

Le règlement et les bulletins d'inscription au concours de poésie et de nouvelles et au concours de peinture des Gohelliades sont disponibles en mairie, au service culturel, ou sur demande au 03 21 69 88 77.

Pour la 20^e édition de cette manifestation culturelle proposant des expositions, des animations et des spectacles, le thème du concours de peinture sera "Avoir 20 ans".

Animations culturelles

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la municipalité a mis en place une grille tarifaire pour les animations culturelles :

■ Spectacle : 7 € ■ Atelier : 6 € ■ Sortie : 9 €

Tarif réduit pour les étudiants, les moins de 18 ans, les plus de 60 ans et les demandeurs d'emploi :

■ Spectacle : 3 € ■ Atelier : 3 € ■ Sortie : 6 €

Tarif groupe, à partir de 10 personnes :

■ Spectacle : 3,50 € ■ Sortie : 4 €

Carte de fidélité : au prix de 5 €, elle permet de bénéficier de réductions :

■ Spectacle : 4 € ■ Atelier : 3 € ■ Sortie : 6 €

Actions pour les jeunes : ça avance !

Le contrat Temps libres

Après un travail de concertation avec les jeunes de la commune, mais aussi les familles, les associations, les parents d'élèves et les enseignants, un contrat Temps Libres (d'une durée renouvelable de trois ans) a été signé entre la ville de Loos-en-Gohelle et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce contrat définit un partenariat financier destiné à mettre en œuvre ou renforcer une politique globale et concertée en faveur des enfants et adolescents de 6 à 16 ans, durant leurs temps libres. Il vise à contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires à celles de la famille et de l'école, à promouvoir des activités de loisirs de qualité, accessibles à tous, à aider les parents à concilier vie professionnelle et familiale en offrant à leurs enfants un accueil de qualité, en dehors des temps scolaires.

Concrètement à Loos-en-Gohelle, près de 1200 jeunes sont concernés. Un comité de pilotage travaillera à la mise en place des actions, en tenant compte des attentes des jeunes et en encourageant les initiatives collectives nouvelles. Le recrutement d'un animateur jeunesse et l'ouverture d'un local jeunes sont à l'ordre du jour.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place comme l'accueil périscolaire ou le projet lecture inter-génération. D'autres le seront en 2003 et 2004, en partenariat avec les acteurs locaux (associations, parents d'élèves, Maison de quartier, service culturel, etc.) : un centre aéré le mercredi après-midi, des animations durant les congés scolaires, des animations de proximité, des soirées thématiques, des ateliers, un forum de jeunes, etc. Sont également prévus la création d'outils de communication, la constitution d'un fonds documentaire, de groupes de réflexion, le partage des expériences, la formation des encadrants...

Le contrat Temps Libre constitue un complément au projet de développement social et culturel de la municipalité. La prochaine étape concernera une réflexion approfondie sur ce qui pourrait être un centre social éclaté.

Animateur Jeunesse

Dans le cadre du développement de sa politique jeunesse et notamment de son projet d'aménagement d'un Local Jeunes, la ville recherche un animateur expérimenté.

Sa mission :

Intervenir dans les animations de proximité, accompagner les jeunes dans leurs initiatives, travailler en concertation avec eux à l'élaboration d'outils d'information et de communication à leur intention.

Son profil :

Être titulaire du DEFA, DUT ou BEATEP.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville,
62750 Loos-en-Gohelle.

Agenda

des manifestations
Culturelles et Festives

Décembre 2002

Vendredi 6 et Samedi 7 décembre

Téléthon (le programme complet est paru dans Agir Ensemble de Novembre)
À noter la **retraite aux flambeaux** du samedi 7 décembre à 19 h

Mardi 15 décembre

Stade Cattiau - **USSM Loos/Saint-Nicolas-les-Arras**

Mardi 17 décembre

Foyer Omer Caron – **Spectacle pour enfants "Chantons Noël"**

Mercredi 18 décembre

Foyer Omer Caron – **Loto de l'association "Que Fêtons ?"**

Jeudi 19 décembre

de 17 h à 18 h, salle Panckoucke – **Permanence de Monsieur Jean-Claude Bois, député**

L'heure du conte dans les quartiers

À compter du mois de janvier, l'heure du conte se décentralise :

Les mercredis matin, de 10 h à 12 h, Maison de quartier André Bernard (cité Belgique)

Les mercredis après-midi, au Local Social, 9, rue de la Scarpe de 14 h à 15 h 30,

Les samedis après-midi, salle Duvauchelle, de 14 h à 15 h 30 (pour les enfants de 4 à 11 ans).



Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.

Donnez votre avis

Renvoyez (ou déposez) ce questionnaire en Mairie

Des aménagements de sécurité routière ont été réalisés dans le secteur de la place Mirabeau. Il s'agissait de tester différentes formes de dispositifs ralentisseurs. Avant de généraliser ces équipements sur d'autres secteurs, il est nécessaire d'en analyser l'efficacité.

1 – En ce qui concerne l'efficacité des dos-d'âne, je suis

Plutôt satisfait plutôt insatisfait sans opinion

2 – En ce qui concerne l'efficacité des passages surélevés (qui cassent les vitesses mais permettent également de sécuriser les traversées des piétons), je suis :

Plutôt satisfait plutôt insatisfait sans opinion

3 – En ce qui concerne l'efficacité des Zones 30 (rues limitées à 30 km/h), je suis

Plutôt satisfait plutôt insatisfait sans opinion

Vos commentaires et propositions :

.....

.....

.....

.....